

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 93 (1964)

Heft: 10

Nachruf: Ceux qui s'en vont

Autor: Brunisholz, M.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ceux qui s'en vont

La mort a durement frappé, durant l'été, dans les rangs du corps enseignant, non seulement les retraités, ce qui est naturel, mais encore un collègue dans la plénitude de l'âge.

Après *M. Henri Chammartin*, dont le dernier *Bulletin pédagogique* a rappelé la carrière, ce fut, le 19 juillet, un collègue beaucoup plus jeune qui nous quittait, *M. Ernest Gauch*, instituteur aux classes primaires allemandes de la ville de Fribourg. Né en 1918, il fut nommé à Planfayon en 1943 et vint à Fribourg en 1953.

Solidement bâti, M. Gauch semblait être le type de ces hommes robustes faits pour une longue vie. Pourtant, après un malaise en apparence sans gravité, il s'écroula soudain sans une parole.

Avec ses collègues, Ernest Gauch était ce que le langage familier appelle « le bon type ». Serviabile, toujours cordial, la malveillance et même la froideur ne l'effleuraient pas. Jovial et optimiste, il déclarait trois jours avant sa mort qu'il se sentait parfaitement heureux. La suite confirma le proverbe russe, reflet du mysticisme, de la méfiance et de la mélancolie de l'âme slave : « Si tu es heureux au point de pouvoir le dire, méfie-toi, le malheur est à ta porte. » Le malheur a en effet frappé impitoyablement et lui-même et sa famille désemparée. Le destin réserve parfois de tragiques et déconcertantes surprises.

Deux jours plus tard, le 21 juillet, c'était pour *M. Louis Rey*, retraité à Grolley, que sonnait l'heure de l'appel. M. Rey était né le 6 janvier 1893. Il commença sa carrière à Villaraboud pour la terminer à Autafond en 1951, après avoir occupé pendant 35 ans le poste de Cottens. Il se retira ensuite à Grolley où il remplissait les fonctions de secrétaire et boursier paroissial.

Fils d'instituteur, M. Rey avait aussi deux frères dans la même carrière, Arthur, décédé à Vuarmarens en 1960, et Charles, mort à la guerre 1914-18 au service de la France. Le Bulletin paroissial de Grolley nous dit que la famille avait émigré dans le Jura français et s'était fixée à Monront, petit village de 350 habitants. Le petit Louis, qui n'avait que 8 ans, fit toutes ses classes primaires en France; il gardera de cette formation à la française une distinction de langage et un franc-parler.

Nous tirons les lignes suivantes d'un article paru dans *La Liberté* à la mémoire de M. Rey, par Gérard Menoud, son ancien élève.

« Louis Rey était doué d'un tempérament énergique. Il était bon et sensible, mais quand sa conscience lui dictait une attitude il ne reculait pas devant l'adversité. A ses élèves, il a donné l'exemple d'un catholicisme viril. Il était travailleur et ne craignait pas de partager avec les paysans les durs travaux des récoltes.

« A l'école, sa pédagogie était souple, il se voulait éducateur avant tout, sans négliger l'instruction. De son séjour en France, il avait gardé une diction sans défaut, une langue claire et précise. Combien d'anciens élèves qui ont continué des études lui sont aujourd'hui reconnaissants de leur avoir fait aimer le pays de Fribourg et notre patrie, certes, mais encore la France noble et généreuse

qui venait à nous par cette histoire que notre régent connaissait si bien, par cette médaille militaire une fois montrée et qui disait le sacrifice de son frère tombé pour la France lors de la guerre de 1914...

« L'ancien régent de Cottens repose à l'endroit même où fut enterré son fils Jean-Marie. »

La dernière en liste dans ce funèbre état nominatif est M^{lle} *Juliette Seilaz*, institutrice à Fribourg. Originnaire du Bas-Vully, d'une ancienne famille citée déjà en 1428, elle y naquit le 8 février 1903. Elle inaugura ses fonctions d'institutrice le 2 novembre 1924 à Lully où elle resta six ans. Elle enseigna ensuite durant deux ans à Villars-sur-Glâne, puis pendant trente-et-un ans à Fribourg, au quartier de la Neuveville, sauf les trois dernières années.

Sous un extérieur un peu rude, M^{lle} Seilaz cachait un cœur bon et courageux. De caractère fortement trempé, elle ignorait la compromission et se donnait avec un dévouement sans mesure au but qu'elle s'était assignée, suivait sans faiblesse la voie qu'elle s'était tracée. Elle tenait sa classe avec compétence et fermeté et ne mesurait pas à l'aune le temps consacré à l'éducation de ses élèves. On se souvient du soin qu'elle mettait à les initier au goût artistique en montant chaque année avec elles, au temps de Noël, des pièces d'Henri Ghéon.

Atteinte de bonne heure dans sa santé, elle n'en continua pas moins sa tâche sans faiblesse, parcourant en silence et dans l'isolement un long chemin de croix. Elle se retira le 1^{er} avril 1963 et mourut seize mois plus tard. Après l'office religieux en l'église de Saint-Jean, elle fut inhumée dans le cimetière de Nant où ses combourgeois vinrent jeter à profusion des fleurs sur sa tombe.

M. BRUNISHOLZ

TOUR D'HORIZON PÉDAGOGIQUE

Suisse

Confédération

- Lors de la votation fédérale des 23-24 mai 1964, *la nouvelle loi sur la formation professionnelle* a été acceptée par 375 052 voix contre 171 597; tous les cantons l'ont approuvée.
- Le « *Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale, concernant un projet de loi sur l'allocation de subventions aux cantons pour leurs dépenses en faveur de bourses d'études* (du 29 mai 1964) » a été publié.
- Les professeurs de l'Ecole Polytechnique Fédérale ont été gratifiés d'une augmentation de salaire.
- La Confédération va accorder des subventions s'élevant à 400 000 fr., destinées à trois projets des sociétés missionnaires catholiques, concernant *la formation scolaire et professionnelle dans les pays en voie de développement*. Ces projets s'appliqueront au Togo, à Madagascar et aux Indes occidentales.